



Guéret, le 3 décembre 2020

Lettre ouverte à Mme la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse.

Copie à Mme la Préfète, Mme la Rectrice, M. l'IA-Dasen.

Réorganisation hiérarchique des agents des collèges.

Madame la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse,

Afin d'engager le dialogue en toute transparence, nous vous adressons cette lettre ouverte en amont du CDEN prévu le 9 décembre. Comme vous le savez, l'UNSA Education est notamment engagée pour défendre la démocratie, les libertés, la justice sociale, la solidarité, la défense du Service public, dans la fidélité au principe de l'indépendance syndicale.

C'est avec de grandes inquiétudes que nous avons pris acte de la délibération de votre assemblée du 26 juin 2020 concernant la réorganisation hiérarchique des agents des collèges.

En effet, avec la remise en cause du lien hiérarchique, nous voyons émerger plusieurs craintes que vos choix de communication n'ont pas su apaiser :

La question du rattachement hiérarchique des chefs cuisiniers à un responsable de coordination nous fait craindre l'éloignement des choix en matière d'éducation à la santé et à l'alimentation qui incombent aux équipes des collèges et qui restent jusqu'à preuve du contraire une décision des conseils d'administration.

La question du rattachement hiérarchique du second de cuisine directement au chef de cuisine, qui devra donc mener l'ensemble des missions liées à cette fonction hiérarchique, sans formation au management, à l'écrit administratif, au droit du travail, etc.

De nombreux établissements ont intégré dans leur politique éducative des problématiques autour de l'alimentation et de la santé, en privilégiant les circuits courts, en travaillant sur des repas équilibrés, en menant des actions éducatives sur le temps de la restauration scolaire, en initiant des rencontres avec des producteurs, des informations sur l'alimentation, bref une véritable éducation en lien avec le territoire de proximité.

À l'heure où la Creuse bénéficie d'une juste réputation quant à son cadre de vie et qu'elle est en passe de devenir un territoire attractif, nous sommes interpellés par les usagers qui s'inquiètent d'un choix d'une alimentation au rabais pour notre jeunesse en sacrifiant tous les efforts qui ont pu être faits dans le domaine.

Vous proposez également la création de chefs d'équipes, pour les plus grands collèges, placés sous la responsabilité des responsables d'UTT. Si la création de ces postes est une bonne chose en terme d'évolution de carrière pour nos collègues agents d'entretien et de maintenance, plusieurs éléments restent flous quant aux organisations qui en découleront.

Ces rattachements aux UTT ne nous rassurent pas sur la pérennité de nos petites structures. Comment un responsable hiérarchique se trouvant en dehors de l'établissement pourrait-il assurer l'organisation de l'entretien de cet établissement ? Comment envisagez-vous la liaison et la transmission d'informations entre le Chef d'établissement, l'équipe d'agents d'entretien et de maintenance et le responsable de l'UTT ? Comment pouvez-vous nous assurer que cette

organisation se fera dans l'intérêt du service public et non dans l'intérêt des priorités budgétaires de votre mandature ?

La chaîne hiérarchique actuelle fonctionne efficacement avec un souci remarquable de l'intérêt général, et en étant garante d'un système qui permet d'assurer l'entretien de bâtiments qui sont mis à disposition d'un bien commun : le service public d'éducation. Comment se prémunir d'éventuelles intentions d'organiser la vétusté de tel ou tel collègue ? Seule la fonction publique d'état permet d'assurer cette garantie de nous mettre à l'abris des décisions politiques toujours fluctuantes que ne manqueraient pas d'occasionner cette réorganisation.

Sur la problématique de la polyvalence des agents, vous connaissez l'attachement des agents d'entretien et de maintenance à la communauté éducative dont ils sont membres à part entière. Nos collègues agents connaissent bien les élèves, ils savent les responsabiliser, ils participent activement à la construction de leur sens civique, de leur responsabilité et de leur respect du travail de chacun, ils participent à des projets d'éducation à la santé et à la citoyenneté dans le cadre des instances tels que le CESC ou le CVC, sont souvent moteurs de propositions pour l'amélioration du cadre de vie de nos élèves. Faire le choix de les détacher dans une équipe mobile ou une organisation sectorisée sur plusieurs sites ne peut que compromettre leur implication dans la communauté éducative et fragiliser encore la place des adultes auprès de nos élèves qui ont besoin de référents de toutes sortes.

L'UNSA Education de la Creuse vous invite à bien réfléchir aux conséquences d'une telle réorganisation et à mettre en œuvre dès maintenant un cadrage clair qui permette à chaque partie de pouvoir se projeter autour d'objectifs communs dont l'essentiel reste la question de l'offre éducative dans notre territoire ainsi que les conditions de vie au travail de chacun des membres de nos institutions.

Vos équipes ont fait le choix d'annoncer ce bouleversement lors d'une période dont tout un chacun aura pu mesurer la pénibilité. Suite à ces annonces, de nombreux personnels se sont tournés vers nous pour nous alerter de l'impact immédiat sur leurs conditions de travail : des chefs cuisiniers, des agents d'entretien et de maintenance, des gestionnaires, des CPE, des infirmières scolaires, des personnels de direction, des enseignants. Tous attendent de vous un signal fort pour inscrire notre offre éducative et nos petits établissements dans d'autres perspectives.

Si notre département vert et bleu, auquel nous sommes tous attachés, peut aujourd'hui faire envie à bon nombre de candidats à « l'exode urbain », les conditions de scolarisation et notamment les questions autour de l'alimentation, de la propreté, de la sécurité et de la modernité doivent être au cœur de nos préoccupations afin de pouvoir offrir à nos petits creusois des conditions d'éducation toujours plus responsables et ambitieuses.

Recevez nos inquiétudes comme un souci d'œuvrer avec vous, dans le sens de l'intérêt général de notre territoire, nous nous tenons à votre disposition pour échanger sur ces enjeux qui auraient mérité d'être analysés collectivement en amont des délibérations que vous avez soumis à votre majorité.

Veillez recevoir, Madame la Présidente, l'assurance de notre parfaite considération.

Pour l'UNSA Education
Pierre Gautret,
Secrétaire Départemental